

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION BACCALAUREAT 2006

CONSIGNES ET INDICATIONS DE CORRECTION

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur eduscol.

Elles figurent en italique à l'intérieur d'encarts .

Le indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractère droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer l'acquisition des compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : GEOGRAPHIE

Composition

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- la compréhension du sujet ;
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Composition de géographie 1 : L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion

En série L et ES, le sujet porte sur la deuxième partie du programme, « Les trois grandes aires de puissance dans le monde ; l'Asie orientale, une aire de puissance en expansion. » En série S, le sujet porte sur la troisième partie du programme, « L'Asie orientale, une aire de puissance en expansion. » Il est traité en 4 à 5 heures de cours.

Le cadre du sujet et la problématique

Le sujet correspond exactement à l'intitulé de la question du programme. Il ne doit donc pas surprendre le candidat. **La problématique est clairement indiquée par l'intitulé du sujet.** Il s'agira de montrer en quoi l'Asie orientale est bien une aire de puissance et en quoi elle tend à s'élargir à des espaces ou Etats nouveaux (certaines villes de la Chine intérieure, Etats de l'Asie du Sud-Est). L'expansion est donc à la fois spatiale, démographique et économique.

Le plan de la composition

Le plan est libre et en partie suggéré par le libellé du sujet.

On peut attendre une réflexion sur la notion « d'aire de puissance ». Il s'agira aussi de montrer sur quels fondements repose cette puissance : le poids démographique, une croissance économique spectaculaire soutenue par une forte capacité de financement nationale ou internationale. Quelques manifestations de cette puissance pourront être décrites, au besoin en s'appuyant sur quelques exemples précis : les succès de l'industrie manufacturière, la présence de très grands ports, ... Toutes ces données convergent pour faire de cette aire de puissance la plus dynamique à l'échelle mondiale.

On peut attendre également un certain nombre d'éléments de diversité parmi les suivants : toute une gamme de taille des Etats, leur inégal poids démographique, des structures politiques et économiques variées, des héritages de l'histoire différenciés malgré un fond commun de civilisation chinoise, des modèles et des niveaux de développement divers, des organisations spatiales contrastées, une intégration régionale incomplète... On devra donc faire ressortir une différenciation des espaces de l'Asie orientale, dont un ou plusieurs schémas pourraient rendre compte.

On n'attendra pas nécessairement un exposé exhaustif de la question. On s'attachera d'abord à mesurer la capacité du candidat, à travers des exemples ciblés, à **bien faire ressortir les traits originaux de l'Asie orientale.**

Composition de géographie 2 : Les contrastes de développement dans les Sud. On s'appuiera notamment sur l'exemple du Brésil.

Le sujet porte sur la troisième partie du programme des séries ES et L « Des mondes en quête de développement » et notamment sur le thème « Unité et diversité des Sud » qui correspond à 7 ou 8 heures de cours. Il est précisé par le programme que l'exemple du Brésil doit permettre de « montrer les contrastes spatiaux du développement à l'échelle du pays et à celle des villes ».

Il s'agit donc d'un sujet vaste mais sans doute plus complexe que le sujet 1. Il faudra donc tenir compte de cette difficulté accrue dans l'évaluation.

La problématique

Le libellé du sujet doit inviter à s'interroger sur quelques **mots clés** : contrastes (ou inégalités spatiales), développement, Sud. Le pluriel impose une prise en compte de la **diversité des Sud**, la référence au Brésil doit aussi orienter vers une **approche multiscalaire.**

Plusieurs plans sont envisageables, privilégiant soit une approche par échelle (mondiale, nationale, régionale, urbaine) soit une approche plus thématique reposant sur l'identification des contrastes spatiaux dans différents domaines caractérisant la notion de développement

(démographie, santé, richesse, urbanisation, industrialisation, etc...). On peut bien sûr essayer de combiner les deux entrées.

Il faudra s'interroger sur le sens des notions incluses dans le libellé et essayer de rechercher les causes de l'existence de contrastes grandissants entre pays du Sud afin de rendre compte de leur diversité actuelle ; une typologie de ces Etats s'impose donc. Parmi ces causes de contrastes, l'inégalité des ressources et des contraintes, l'inégale réussite des acteurs du développement et des politiques mises en œuvre seront prises en compte.

La référence au Brésil est évidemment attendue mais elle ne devrait pas prendre la forme d'une partie spécifique.

La présence d'un schéma des contrastes régionaux du développement au Brésil sera valorisée. On valorisera également les candidats sachant s'appuyer sur des exemples variés, pas uniquement brésiliens, analysés à différentes échelles.

Etude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances.

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Cette rédaction ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Etude d'un ensemble documentaire : L'espace rhénan : quelles caractéristiques et quelle place en Europe ?

Le sujet porte sur « L'aire de puissance de l'Union européenne » et plus précisément sur « L'Europe rhénane » (3 heures de cours conseillées). Le libellé du sujet invite à prendre en compte les réalités géographiques de l'espace rhénan et à les resituer à l'échelle européenne.

Première partie : questions

1. Définissez et délimitez géographiquement l'espace rhénan

L'espace rhénan est un espace transfrontalier. Il se structure autour du bassin fluvial du Rhin mais ne s'y limite pas *stricto sensu*. Différentes régions, très liées à l'axe rhénan, s'y rattachent. On peut ainsi délimiter l'espace rhénan d'aval en amont en y incluant : les trois Etats du Bénélux, l'Allemagne rhénane, la France du Nord-Est (la Lorraine, l'Alsace) ; on peut lui adjoindre la région de Bâle et de Zurich en Suisse.

2. En quoi cet espace apparaît-il comme un espace de carrefour et d'échanges ?

C'est un espace majeur d'échanges, un couloir parcouru par de gigantesques flux que les documents 1 et 3 permettent d'appréhender à deux échelles différentes. Il s'organise autour d'un axe nord-sud plurimodal associant la navigation fluviale (Rhin, Meuse) et les transports ferroviaires et autoroutiers. Un autre grand axe est-ouest (Paris-Berlin) le croise à hauteur de la Ruhr.

Cet espace comprend aussi de nombreuses villes carrefours, souvent dotées de grands aéroports (Francfort). Il s'ouvre sur la mer par une « rangée » de grands ports dominée par Rotterdam et Anvers, situés dans l'embouchure commune de la Meuse et du Rhin. Le plan du port de Rotterdam permet de préciser la nature de ces échanges : importation de produits bruts (raffinage du pétrole et chimie), importation et exportation de produits fabriqués transportés par conteneurs. La croissance constante de ces échanges a suscité une extension spectaculaire des installations portuaires sur environ 30 km d'est en ouest.

3. Quelles sont les particularités des villes de l'espace rhénan ?

L'ensemble rhénan est marqué par de fortes densités (supérieures à 200 hab/km²), une forte urbanisation et de grands ensembles urbains (conurbations : Rhin-Ruhr, Randstad-Holland, ou grandes agglomérations comme Bruxelles...). Pas de villes au sommet de la hiérarchie urbaine européenne (une seule ville de rang 2, Amsterdam, une seule ville de rang 3, Bruxelles) mais un semis serré de villes grandes ou moyennes. Bien qu'héritières d'une forte tradition industrielle, la plupart de ces villes sont maintenant orientées vers le tertiaire (faire ressortir les notions de polycentrisme, espace multipolaire).

4. Identifiez les aspects de la puissance économique de l'espace rhénan

L'Europe rhénane constitue le premier foyer économique européen. Trois aspects de la puissance économique sont identifiables :

- la puissance industrielle avec le siège de grandes multinationales (doc 4)
- la puissance industrialo-portuaire (doc 3). Rotterdam demeure le premier port européen, bien qu'il ne soit plus le premier port mondial, et il comporte de puissantes ZIP vouées à la transformation de produits importés (raffinage du pétrole)
- la puissance financière (bourses de Zurich, Francfort, Amsterdam) (doc1)

5. Quelles transformations a connues la Ruhr ?

Vieille région charbonnière, la Ruhr a été confrontée à la fermeture des mines et à la crise de la sidérurgie. D'importantes opérations de reconversion ont été engagées :

- réhabilitation partielle de l'environnement (air, paysages, reboisement) mais tout n'est pas fait (problème de la pollution de l'eau)
- réorientation vers le secteur tertiaire (parcs de loisirs, activités culturelles,...)

Deuxième partie : réponse organisée

Les questions de la première partie et les différentes échelles des documents doivent permettre au candidat de dégager deux parties :

- Une première partie soulignant les caractéristiques principales de l'espace rhénan : un espace très densément peuplé, fortement urbanisé, doté d'une solide base industrielle, impliquant aujourd'hui des reconversions (Ruhr) mais tirant l'essentiel de sa puissance des échanges. Cet espace prend la forme d'un vaste couloir méridien du Rhin supérieur à la mer.
- Une deuxième partie situant l'espace rhénan à l'échelle de l'Union européenne fera ressortir son caractère central. Il est à cheval sur plusieurs Etats majeurs en Europe (le « couple » franco-allemand, le Benelux). Il possède la principale façade maritime de l'Europe. Il est bien relié aux autres espaces européens : ouverture sur la plaine du Pô, sur l'Europe centrale via la liaison Rhin-Danube, sur l'autre grand axe méridien du nord de la France à la Méditerranée. On pourra donc montrer que l'espace rhénan constitue un des trois segments de la « mégalopole européenne » à côté de la plaine du Pô et du bassin de Londres. C'est en partie un « centre » incomplet car il lui manque une métropole de niveau mondial.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : HISTOIRE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Explication d'un document d'histoire 1 : La mémoire de la Résistance vue par le général de Gaulle

Ce texte correspond à l'étude de « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale » dans le cadre de l'étude de « La France de 1945 à nos jours ».

1. Quelles sont les différentes formes de lutte et d'organisation évoquées par le général de Gaulle ?

En quelques phrases, le général de Gaulle évoque la totalité des formes de lutte des années noires : engagement dans les unités régulières de l'armée ou participation aux maquis ; combats lors des débarquements et aux combats aux côtés des Alliés ou réseaux clandestins, notamment ceux de la presse. Le général cite également la Résistance qui « servit à découvrir dans chacune des activités de nos territoires libérés ».

2. Comment le général de Gaulle met-il en valeur la question de l'unité nationale ?

Plusieurs expressions (les élèves pourront n'en citer qu'une ou deux) reviennent pour dire que la Résistance concerne l'ensemble des Français dans leur diversité (diversité des personnes, des engagements, des sacrifices), dans la lignée du discours prononcé lors de la Libération de Paris. Il donne ainsi une vision épique d'une Résistance du peuple entier ; la Résistance a aussi permis de sauver l'honneur du pays en le rangeant dans le camp des vainqueurs et en le restaurant autour de ses valeurs.

3. Montrez que ce texte révèle l'existence d'une rivalité des mémoires de la Résistance.

Le général de Gaulle critique les « ambitions et surenchères partisans, qui prétendent s'attribuer « ce bien national qu'est la Résistance » en disant qu'elles sont sacrilèges. Il montre ainsi que deux mémoires au moins s'opposent : face aux 75000 fusillés que revendique le parti communiste qui isole ainsi « ses » morts, le général de Gaulle oppose la totalité des morts de la guerre (600000 sur les champs de bataille, les poteaux d'exécution, les camps) en refusant de les distinguer dans une quelconque hiérarchie (indépendamment de l'origine, de la profession, des opinions et de la manière dont ils sont morts). Ces morts deviennent ainsi les symboles de l'unité nationale.

4. Comment ce discours a-t-il pu contribuer à établir une mémoire collective de la Résistance ?

Après la lente montée en puissance de la Résistance intérieure et extérieure, après les difficultés de son unification sous son autorité, les divisions des Français entre collaborateurs et résistants sans compter les attentistes, le général éprouve le besoin de réaffirmer la solidarité et l'unité de la France dans la guerre autour de l'affirmation que tous les Français étaient unis dans la Résistance. Ce « mythe résistancialiste » s'est imposé jusqu'au début des années 1970 en éliminant les souvenirs de Vichy et de la collaboration, et ceux de l'attentisme dans la gestion difficile du quotidien.

Explication d'un document d'histoire 2 : Une analyse américaine de la situation en Asie dans les années 1960

Ce texte porte, au sein de la première partie du programme de L et ES ("Le monde de 1945 à nos jours") sur le thème "Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970" et, dans la première partie de celui de S ("Les relations internationales depuis 1945"), sur le thème "La guerre froide, 1947-1991".

1. Ce texte associe deux types de sources historiques : lesquelles ?

Le texte associe deux éléments de date et de nature différentes : les mémoires de McNamara, texte postérieur aux événements (la traduction française date de 1996) et une note de la CIA, reprise dans les mémoires, et contemporaine des événements (elle est datée de 1964) : 32 ans séparent donc les deux parties du texte. Lorsqu'il écrit ses mémoires, McNamara connaît donc la fin des événements.

2. Qu'est-ce que la politique de *containment* ?

Le mot *containment* est traditionnellement traduit par « endiguement » ; « contenir l'expansion du communisme » exprime, dans ce texte, la notion d'endiguement. Les Américains veulent, dès le début de la guerre froide, endiguer l'essor du communisme en Asie et ailleurs dans le monde : c'est la doctrine Truman énoncée en 1947.

3. Par quel « effet domino », d'après le texte, est-elle remise en cause ?

L'« effet domino » exprime l'idée que le communisme « tombera » sur les pays les uns après les autres à la manière des dominos. Le texte évoque la perte du Sud-Vietnam (au profit du Nord-Vietnam) et du Laos ; dans la suite, le Cambodge et la Thaïlande sont menacés.

4. Quelles autres menaces, relevées par la CIA, les États-Unis perçoivent-ils ?

La note de la CIA accorde une grande place à la Chine. Depuis Bandoeng, la Chine soutient les luttes des pays du Tiers Monde et se pose en « *leader* du communisme mondial » en considérant les États-Unis comme un « tigre de papier » ; le texte évoque aussi la prudence de l'URSS dans le cadre de la Détente qui commence tout juste ; la Chine entend donc prendre l'initiative partout dans le monde sous-développé pour soutenir les mouvements révolutionnaires ; une telle exportation de la révolution peut étendre les « dominos » au monde entier.

5. Que désigne McNamara par l'expression "pente savonneuse" ?

La « pente savonneuse » rappelle l'engagement de plus en plus important des États-Unis au Vietnam, sans pour autant parvenir à empêcher le Vietnam du Nord de s'emparer du Sud. L'un ou l'autre de ces jalons du conflit vietnamien peut rappeler cette pente : intervention de plus en plus massive de 1964 à 1968, « vietnamisation » du conflit, retrait définitif de Saïgon en 1975.